

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

17 OCT. 2024

Arrêté du

fixant la composition de la commission du recrutement pour l'accès au corps de secrétaire administratif au ministère de la justice au titre de l'année 2024 par la voie du détachement en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi en qualité de travailleur handicapé

Le garde des Sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 93 ;

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2019-1231 du 26 novembre 2019 modifiant le décret n° 2011-1252 du 7 octobre 2011 portant statut particulier des secrétaires administratifs relevant du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2018 portant modification de l'arrêté du 31 août 2011 portant application, au ministère de la justice, du décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'avis d'appel à candidatures du 4 octobre 2024 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture du recrutement pour l'accès au corps de secrétaire administratif au ministère de la justice par la voie du détachement en faveur des fonctionnaires en situation de handicap.

ARRETE :

Article 1er

La commission du recrutement pour l'accès au corps secrétaire administratif au ministère de la justice organisé au titre de l'année 2024 par la voie du détachement en faveur de fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi en qualité de travailleur handicapé dans le ressort du secrétariat général est composée de la manière suivante et par ordre alphabétique :

Madame Valérie AGHA, attachée d'administration de l'Etat, référente handicap, égalité, laïcité, diversité et qualité de vie au travail, DRHAS Paris Ile de France ;

Monsieur Régis HOUDOT, agent non titulaire de catégorie A, chef de domaine support et interventions, département de l'informatique et des télécommunications de l'administration centrale ;

Madame Sandrine OMOND, agent non titulaire de catégorie A, experte technique au sein de la DNUM ;

Madame Intizar SHAIEK, attachée d'administration de l'Etat, cheffe de section de la gestion des agents titulaires de Cat B et C, bureau des carrières et de la rémunération des personnels d'administration centrale.

Article 2

Madame Intizar SHAIEK, est désignée pour présider la commission de sélection.

Article 3

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

17 OCT. 2024

Pour le ministre et par délégation :

La sous-directrice de la stratégie, de l'attractivité et de l'accompagnement des évolutions professionnelles



C. DESHORS